**NORMES EDITORIALES ET TYPOLOGIQUES DE LA REVUE *NUNYA***

Adaptation des *Normes d’édition des revues de lettres et sciences humaines dans le système CAMES (NORCAMES/LSH), adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38ème session des CCI*

Tout article soumis à la revue *Nunya*, pour faire l’objet d’une demande d’évaluation, doit être présenté conformément aux normes *d’édition des revues de lettres et sciences humaines dans le système CAMES (NORCAMES/LSH), adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38ème session des CCI*.

La structure de l’article soumis doit être celle classique et universelle d’un papier scientifique, selon que l’article est une contribution théorique ou résulte d’une recherche de terrain.

S’il s’agit d’une contribution théorique et fondamentale, l’article doit être structuré ainsi : Titre, Prénom et Nom de l’auteur, Institution d’attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

S’il résulte d’une recherche de terrain, l’article doit être structuré comme suit : Titre, Prénom et Nom de l’auteur, Institution d’attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d’un article, à l’exception de l’introduction, de la conclusion et de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d’un point.

Les références de citations sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

* (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l’auteur. Nom de l’Auteur, année de publication, pages citées) ;
* Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l’auteur. Nom de l’Auteur (année de publication, pages citées).

Les sources historiques, les références d’informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les documents cités dans l’article, sans exception, doivent être listés, dans la Bibliographie (la bibliographie est titrée Références bibliographiques).

Ne sont présentés dans les Références bibliographiques que les documents cités.

La liste des documents est présentée par ordre alphabétique des noms d’auteur.

Les références d’un document sont présentées comme suit :

NOM et Prénom (s) de l’auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l’article dans la revue ou l’ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d’un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d’un ouvrage, d’un mémoire ou d’une thèse, d’un rapport, d’une revue ou d’un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d’édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l’édition (ex : 2nde éd.).